



LETTRE D'INFORMATION

Photomontage : Résonance

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE GUEGON CARANLOUP ET KERLAN

été 22

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez déjà probablement, notre société SAB Energies Renouvelables porte un projet de parc éolien sur le territoire des communes de Guégon, Guéhenno et Buléon.

Depuis 2013, les nombreux contacts que nous avons eus avec les élus de votre territoire et les études techniques et environnementales que nous avons réalisées, nous ont permis de dessiner un projet cohérent et intégré à son territoire d'accueil.

Cette lettre d'information a pour but de vous tenir informés de l'avancée du projet, suite au dépôt du dossier de demande d'Autorisation Environnementale en préfecture.

Les récents événements nous ont montré l'importance de l'indépendance énergétique ainsi que l'urgence de réduire l'utilisation du gaz et du pétrole. L'énergie éolienne est renouvelable et locale, et a besoin du soutien de la population.

Nous espérons que le projet que nous allons vous présenter dans ce document saura vous convaincre et que vous trouverez réponse à toutes vos questions. Dans le cas contraire, nous sommes à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site : www.parceoliendeguegon.com

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Maxime BERTON
Camille HUNOT
Chefs de projet
guegon@sab-enr.fr



Découvrez notre site

■ LES ÉTUDES



Photo : Synergis Environnement

Notre partenaire Synergis Environnement nous accompagne sur l'aspect environnemental du projet.

Des inventaires écologiques ont été effectués entre septembre 2016 et juillet 2021, permettant de recenser toutes les espèces de chiroptères, batraciens, avifaunes et mammifères terrestres présentes localement.

L'aspect paysager des éoliennes a également été étudié, et notamment sur les lieux touristiques à proximité de la zone d'étude. Le projet limite au mieux l'impact paysager sur les monuments historiques aux environs comme le château de Josselin mais également le manoir de Le May ou encore l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

L'ambiance acoustique a été mesurée pendant 4 semaines au droit des habitations les plus proches de la zone située autour du lieu-dit Kerlan et 2 semaines autour du lieu-dit Caranloup.

Les résultats des études acoustiques ont permis d'élaborer un plan de fonctionnement des éoliennes afin de limiter l'impact potentiel sur les riverains.

C'est grâce à toutes ces études que nous proposons aujourd'hui un projet de moindre impact d'un point de vue environnemental, acoustique et paysager.



Photomontage : Résonance



Photo : Synergis Environnement

Le saviez-vous ?

Parmi les dizaines d'espèces répertoriées dans la zone d'étude, on recense la rainette verte (*hyla arborea*).

La densité de milieux aquatiques (mares, étangs) ainsi que la présence de boisements et de haies bocagères, permet à la rainette verte, une espèce protégée, d'habiter, de se reproduire et de se déplacer paisiblement.

Notre projet évitant ces zones à enjeux, l'équilibre sera préservé pour les amphibiens.

2013

Premiers échanges avec les acteurs locaux.

2016

Lancement et suivi des études écologiques, acoustiques et paysagères.

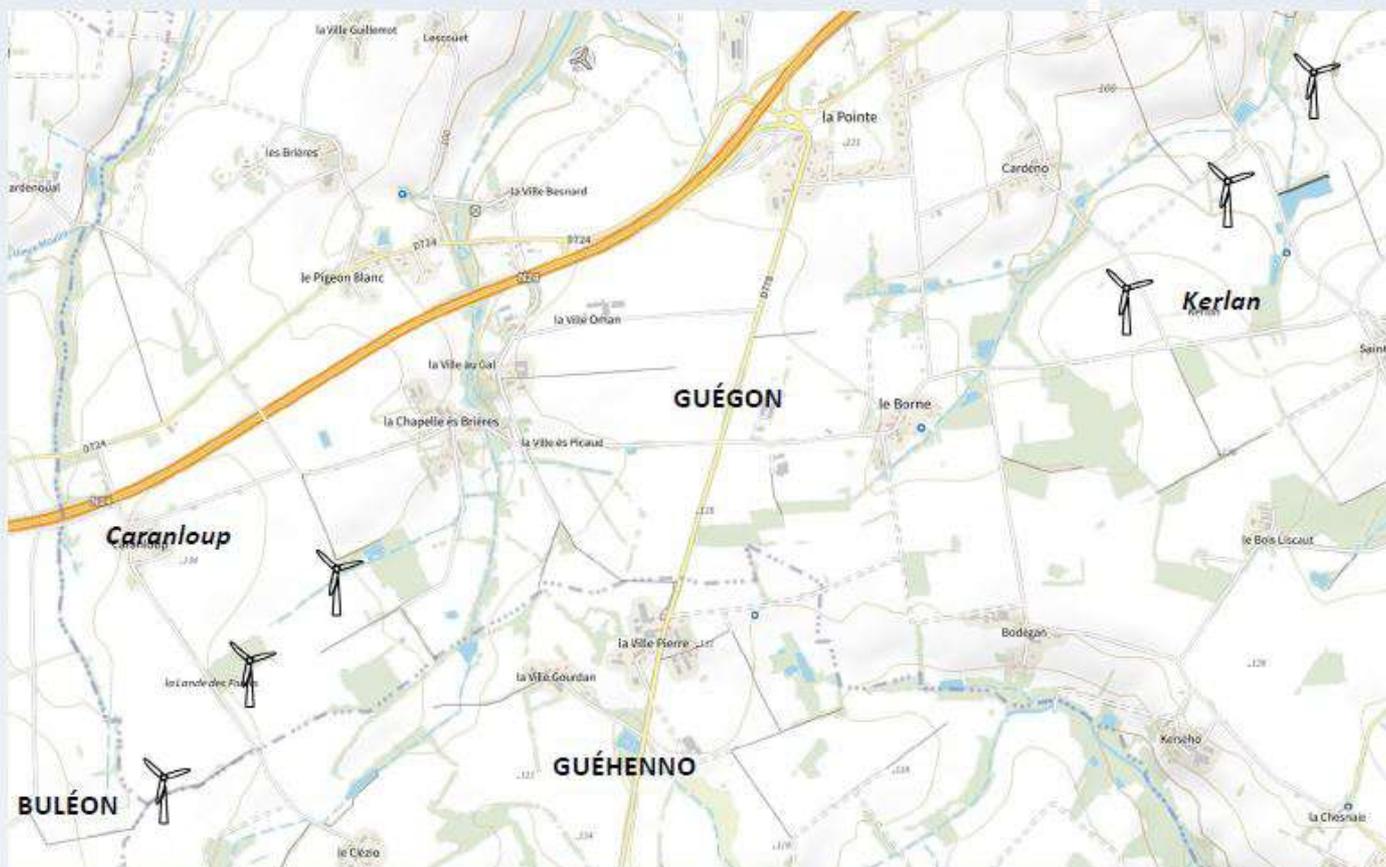
2019

Concertation avec les propriétaires et exploitants de la zone.
Finalisation des études.

2021

Définition de l'implantation et communication avec la population locale

Parmi les différents scénarios étudiés, le projet se compose de 6 éoliennes réparties en 2 zones : Kerlan et Caranloup. Ces éoliennes seront d'une puissance unitaire comprise entre 4,5 et 5,6 MW. L'implantation retenue vise à garantir un éloignement maximum des zones d'habitation (soit à plus de 500 m) et à préserver les haies et boisements de la zone d'étude.



■ LES ACTEURS



Bureau d'études
environnementales



Bureau d'études
acoustiques



Bureau d'études
paysagères



SAB Energies Renouvelables est la filiale française du groupe SAB WindTeam, producteur indépendant d'électricité 100% verte et renouvelable.

La société emploie actuellement, dans ses bureaux de Nantes et Lyon, une équipe expérimentée et pluridisciplinaire d'une dizaine de personnes.

Pour chaque projet, le développement, la construction, l'exploitation, ainsi que la vente de l'électricité jusqu'au démantèlement en fin d'exploitation est assurée par le groupe.

2022

Dépôt du dossier
de demande
d'autorisation et
instruction.

2023

Enquête publique,
décision préfectorale,
financement.

À partir de
2024

Construction, exploitation,
vente de l'électricité,
entretien du parc, en lien
avec les acteurs locaux.

■ L'ÉOLIEN : IDÉES REÇUES

Un parc éolien est réversible

L'éolien n'utilise que très peu de béton comparé aux énergies conventionnelles. Aujourd'hui, en fin de vie d'un parc éolien, la totalité des fondations en béton sont retirées* et 90% de la masse totale des éoliennes est recyclée ou valorisée. La filière se fixe un objectif 100% recyclable d'ici 2025 et des solutions sont déjà mises en place (nouveaux matériaux recyclables, réutilisation des pales, ...)

* Conformément à l'arrêté du 22 juin 2020

L'éolien, une solution incontournable au changement climatique

Selon l'ADEME, l'énergie éolienne est l'une des filières renouvelables de production d'électricité les plus compétitives. L'énergie éolienne terrestre en particulier est moins chère que toute autre énergie renouvelable hormis l'électricité géothermique. Le coût de production du kWh éolien en France est compétitif avec les méthodes conventionnelles de production d'énergie. L'éolien est une des énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie.

Les Français ont à 73% une image favorable de l'énergie éolienne, et cette adhésion est encore plus marquée chez ceux vivant à moins de 10 km d'un parc éolien, selon un sondage publié le 7 octobre 2021, commandé à Harris Interactive par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique.

Le secteur éolien crée des emplois et de la valeur en France

Avec 20 200 emplois directs et indirects en 2020 (+11% par rapport à 2018), l'éolien est le premier employeur des énergies renouvelables de France. L'implantation d'un parc éolien génère un surcroît d'activité localement, et fait intervenir des TPE/PME de proximité pour des travaux variés : terrassement, VRD, raccordement au réseau public d'électricité etc... Fortement ancrées dans les territoires, ces entreprises contribuent à la structuration de l'emploi en régions. Il s'agit de surcroît, d'emplois non délocalisables.

L'éolien n'est pas dangereux pour la santé

A ce jour, aucune étude ne confirme l'effet de l'éolien sur la santé. Les sons de basse fréquence, inaudibles, émis par les éoliennes ne sont pas nuisibles à la santé humaine, selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) et l'Académie de médecine. Une étude menée par l'Agence Internationale de l'Énergie a par ailleurs estimé que les dangers potentiels liés aux effets stroboscopiques étaient "très peu probables".

L'éolien bénéficie aux territoires

Au-delà des retombées financières, SAB s'engage à étudier avec les riverains, les communes d'implantation et la communauté de communes, les projets de mesures d'accompagnement sociétales envisagés. Leur mise en place permettra d'ancrer le parc éolien dans son contexte paysager mais également social.

Désintox

“Il paraît que l'énergie éolienne n'est pas fiable car elle est intermittente.”

FAUX

L'énergie éolienne est variable, elle n'est pas intermittente.

95% 

Les éoliennes sur le territoire français tournent et produisent de l'électricité 95% du temps (Source : ADEME).

1 2 3



L'énergie éolienne est prévisible

Les technologies, notamment météo, permettent de prévoir la production éolienne 3 jours à l'avance.



Une technologie de plus en plus efficiente

L'évolution des technologies permet de produire de l'énergie éolienne avec des vents de plus en plus faibles.